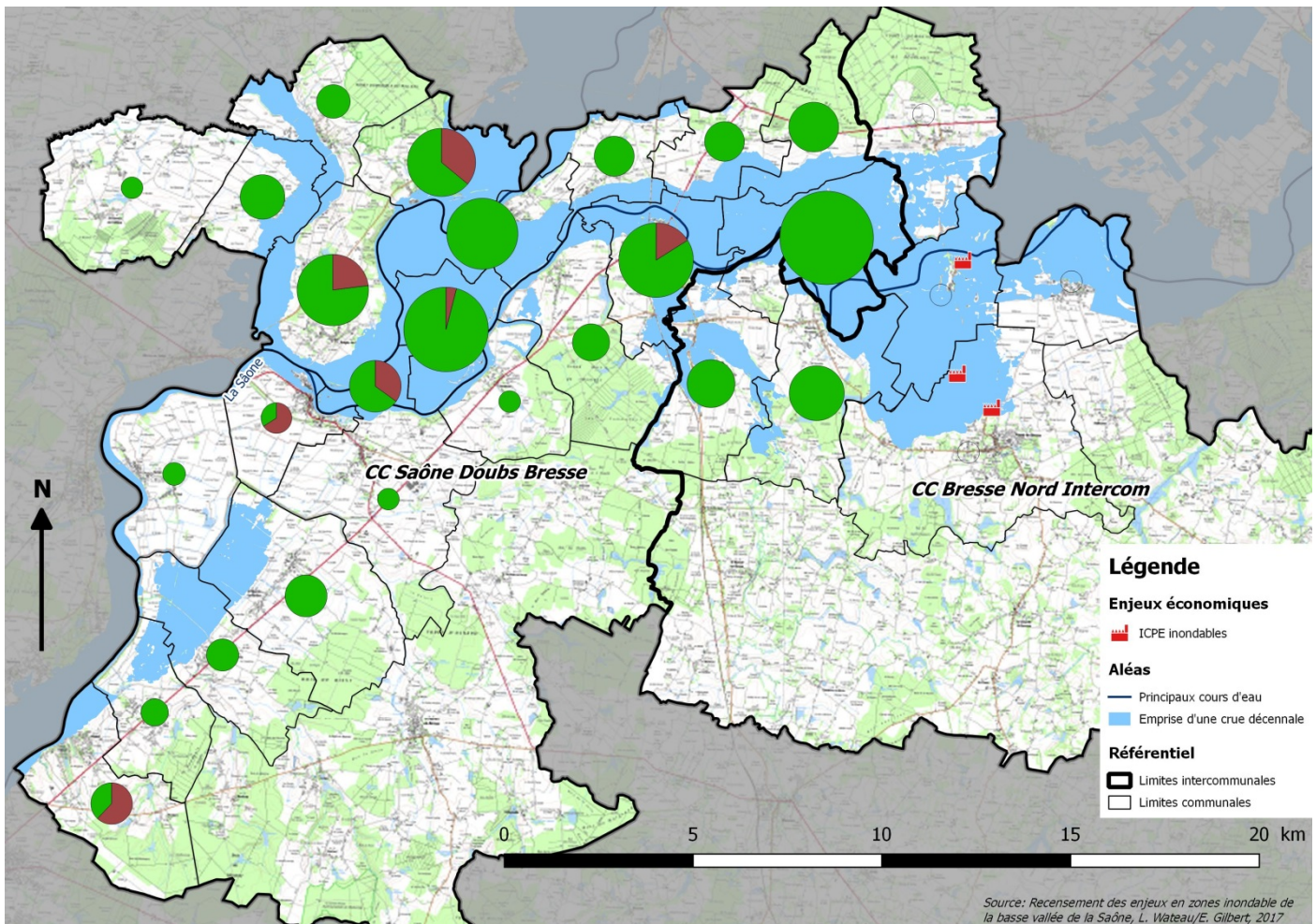


ENJEUX INONDABLES SUR LA BASSE VALLEE DE LA SAONE (2017)

CAS DE LA CONFLUENCE SAONE-DOUBS

FOCUS SUR LES DOMMAGES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES ENGENDRES PAR UNE CRUE DECENNALE

(7M43 A VERDUN-SUR-LE-DOUBS, PROCHE DE LA CRUE DE JANVIER 2018)



Les dommages totaux pour une crue décennale sur le périmètre visé sont estimés à plus de 6,3 millions d'euros. La majorité des dommages seraient liés à l'agriculture, à hauteur de 89%. Ceux-ci sont calculés en fonction du type de culture, de la durée de submersion ainsi que de la saisonnalité. Plus d'informations relatives à ce sujet dans le rapport d'étude sur Idéo BFC.

Les diagrammes de proportion entre dommages aux entreprises hors agriculture (en rouge) et agricoles (en vert) montrent leur répartition par commune, leur taille renseignant l'importance financière des dommages estimés. On remarque ainsi l'importance de Longepierre et Saunières, concentrant respectivement 14% et 12% des dommages totaux. A noter que les diagrammes ne sont pas proportionnels aux dégâts entre les différentes périodes de retour, mais seulement entre eux pour la même occurrence.

Par intercommunalité, on aurait donc les dégâts répartis de façon suivante :

- CC Bresse Nord Intercom : 0,5 million d'euros de dégâts (intégralement agricoles). La commune la plus touchée serait Charrette-Varennes, à hauteur de 57% du total intercommunal
- CC Saône Doubs Bresse : 5,8 millions d'euros de dégâts (12% pour les entreprises, 88% pour l'agriculture). Les communes les plus touchées seraient Longepierre et Saunières (respectivement 15% et 13% du total intercommunal)

**l'Etude d'Enjeux ne prenant pas en compte Pierre-de-Bresse, Fretterans, Poulans Varennes-sur-le-Doubs et Lays-sur-le-Doubs, uniquement concernées par les crues du Doubs, il n'y a pas de données statistiques à publier concernant les dommages sur ces communes. Les statistiques pour la Communauté de Communes Bresse Nord Intercom ne sont donc basées que sur les communes de Charrette et Frontenard.*